

Établissement des références bibliographiques

recommandations minimales

(erb 2, janvier 1994)

Présentation	2
1 Références bibliographiques des monographies	3
1.1 Éléments constitutifs	3
1.2 Rédaction de la référence : forme, ponctuation	5
1.3 Référence bibliographique d'un colloque	6
1.4 Référence bibliographique d'un catalogue d'exposition	6
1.5 Référence bibliographique d'une source publiée	6
1.6 Référence bibliographique d'une tomaison	6
2 Références bibliographiques des contributions, articles, passages dans une monographie ou un périodique	7
2.1 Passage dans une simple monographie ou une source publiée	7
2.2 Référence bibliographique d'une contribution dans une monographie	7
2.3 Référence bibliographique d'un article dans un périodique	8
3 Abréviations du type « premier élément-date »	9
3.1 Les premiers éléments	9
3.2 La date	10
3.3 Utilisation des abréviations « premier élément-date » dans un texte	10
4 Constitution de la bibliographie	10
Annexe 1	12
Annexe 2	13
Annexe 3	14
Annexe 4	17

Présentation

Ce document se fonde sur les normes de documentation internationales. Il est à ce titre le prolongement et le complément des normes préconisées précédemment pour les Documents d'archéologie française.

Les normes de documentation proposent deux démarches qu'il est important de connaître : le catalogage et l'établissement d'une référence bibliographique.

Les normes de catalogage sont avant tout un outil de bibliothèque adapté à l'identification et à la description exhaustive d'un ouvrage. Trop lourdes pour la constitution d'une bibliographie, ces normes doivent toutefois fondamentalement servir d'inspiration à l'établissement des normes pour les références bibliographiques. L'essentiel des normes de catalogage est contenu dans :

DUSSERT-CARBONE (I.), CAZABON (M.-R.). — *Le Catalogage : méthodes et pratiques*, 2^e éd. Paris : Cercle de la Librairie, 1991. (Coll. Bibliothèque).

Pour les références bibliographiques, un document de base existe : il s'agit de la norme AFNOR de documentation intitulée :

Référence bibliographique : contenu, forme, structure, Z 44-005 (décembre 1987), correspondant à la norme internationale ISO 690.

Il faut ici rappeler un principe fondamental en bibliographie : une référence s'établit uniquement à partir de l'ouvrage et en particulier de la page de titre ; en aucun cas le bibliographe n'a à rétablir la part de responsabilité qui revient à chacun dans la genèse de la publication si elle n'est pas clairement explicitée ; en d'autres termes, c'est de la conception de la présentation de l'ouvrage et du type de signatures présentes que dépendront les mentions figurant dans la référence bibliographique. Ce principe, qui s'aligne sur les normes catalographiques, outre la rigueur bibliographique nécessaire à la constitution de fichiers cohérents qu'il apporte, n'est évidemment pas destiné à ne pas reconnaître la responsabilité scientifique mais à éviter des pratiques différentes d'un bibliographe à l'autre.

Ce document a été élaboré en concertation avec des bibliothécaires, des documentalistes, des archéologues connaissant les pratiques documentaires. Il vise :

- d'une part à fournir aux auteurs un outil de travail conforme aux normes de documentation qu'ils pourront utiliser pour établir leur propre fichier documentaire, ce dernier servant à constituer la bibliographie de leurs publications ;
- d'autre part, à fournir aux lecteurs des bibliographies exactes permettant d'accéder sans problème aux ouvrages cités par le biais des fiches catalographiques des bibliothèques et des bases de données.

Liminaire

Dans un ouvrage, c'est la page de titre qui sert en priorité à établir la référence bibliographique. Des renseignements complémentaires sont souvent à chercher ailleurs, sur la couverture ou au verso de la page de titre.

1 Références bibliographiques des monographies

1.1 Éléments constitutifs

1.1.1 Auteur(s)

L'auteur peut être une personne physique ou une collectivité-auteur. Sinon on considère l'ouvrage comme sans responsabilité.

N.B. : ne jamais employer l'expression « anonyme ».

a ● La totalité des auteurs principaux doit figurer dans la référence bibliographique; les auteurs secondaires (collaborateurs, illustrateurs) sont à rejeter (sauf cas d'une source publiée cf. 1.5).

N.B. : ne jamais indiquer « ouvrage collectif ».

LEYMARIOS (C.), BERTHELOT (J.), LORAIN (J.-M.), DESPRIÉE (J.). — *L'Archéologie de la vallée du Loir vendômois et l'apport de la photographie aérienne*. Blois : SASLV, 1984. 167 p. : ill. N° spécial du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*.

b ● Même règle pour les ouvrages dirigés par un ou plusieurs auteurs; la mention de chaque nom est alors suivie de « dir. » ou « éd. » selon l'expression adoptée dans l'ouvrage.

N.B. : « éd. » signifie là éditeur intellectuel ou scientifique et non éditeur commercial.

DUBY (G.) dir. — *Histoire de la France urbaine*, t. 1-5. Paris : Le Seuil, 1980-1985. 5 vol. (L'Univers historique).

c ● Si l'ouvrage est l'œuvre d'une collectivité-auteur (association, ministère...) mais n'a pas d'auteur « personne physique » (sinon se reporter aux précédents), le nom de la collectivité est retenu.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *Les Routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine* : colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985. Paris : CTHS, 1985. 522 p. (Colloques du CTHS ; 1).

d ● Ouvrage sans responsabilité clairement explicitée sur la page de titre : s'il n'y a pas d'élément auteur, la référence bibliographique commence directement par le titre.

Archéologie de la France : 30 ans de découvertes : exposition Paris, Grand Palais 1989. Paris : RMN, 1989. 494 p. : ill.

1.1.2 Titre, sous-titre

a ● Titre et sous-titre sont dans la plupart des cas identifiables sur la page de titre. Ils se distinguent l'un de l'autre par l'ordre de mention sur la page de titre et/ou par la typographie. Ils sont séparés par deux points (:) dans la référence bibliographique.

On peut abrégé un sous-titre s'il est particulièrement long à condition qu'il reste significatif; il est alors suivi de points de suspension.

THOMAS (E.). — *Montpellier : tableau historique et descriptif pour servir de guide à l'étranger...* Nîmes : Lacour, 1988. 344 p. (Rediviva). Reprod. de l'éd. de 1857.

Remarque : le sous-titre complet était : *pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et dans ses environs*.

b ● Si un ouvrage a plusieurs titres, ceux-ci sont séparés par des points (.)

PLATON, MÉRIDIER (L.) éd. — *Ion. Ménexène. Euthydème. Œuvres complètes*, t. V-1. Paris : Les Belles Lettres, 1964. 304 p. (Universités de France).

Remarque : le même ouvrage contient trois titres de Platon. Il constitue le tome V-1 des *Œuvres complètes*.

c ● Pour un ouvrage bilingue et si le titre dans la langue d'origine est mentionné sur la page de titre, faire figurer dans la référence bibliographique les deux titres séparés par le signe égal (=).

DE MEULEMEESTER (J.). — *Circulaire vormen in het vlaamse kustgebied = Formes circulaires de la région maritime flamande*. *Archaeologia Belgica*, 234. Bruxelles : s.n., 1981. 84 p., dépl.

d ● Pour un ouvrage étranger non traduit, la traduction en français du titre peut figurer entre des crochets ([]) dans la référence bibliographique (en particulier pour des langues peu connues).

PRACOWNI KONSERWACJI ZABYTEKOW. — *Badania archeologiczne* [Recherches archéologiques]. Varsovie : Wydawnictwa PKZ, 1988. 391 p. : ill. (Studia i materialy) [Etudes et matériels].

e ● Sans titre : le cas est rare, il concerne surtout certains actes de colloques. La mention du colloque est alors à identifier au titre et au sous-titre.

Actes du II^e colloque d'archéologie sous-marine : Albenga 1958. Bordighera : Institut international d'études ligures, 1958. 390 p. : ill., pl.

1.1.3 Mention d'édition

La mention d'édition est à retenir quand l'ouvrage a subi des modifications par rapport à l'édition précédente : on précise alors nouv. éd. (nouvelle édition), éd. augm. (édition augmentée), 3^e éd. rev. (troisième édition revue)...

N.B. : la notion d'édition est différente de celle de réimpression ou de reproduction d'une édition originale (cf. 1.1.9a).

POISSON (G.). — *Les Musées de France*. 3^e éd.
rev. Paris : PUF, 1976 (Que sais-je ? ; 447).

(Cf. aussi 1.5 exemple 2).

1.1.4 Lieu de publication

a ● Est mentionnée en priorité la localité où siège l'éditeur, sinon celle de l'imprimeur.

b ● Si aucun lieu de publication n'est mentionné, indiquer s.l. (sans lieu).

N.B. : pour les colloques ou les expositions, le lieu de publication est souvent différent de celui où se sont tenues ces manifestations (cf. 1.3b et 1.4b).

c ● Si plusieurs lieux de publication, cf. 1.2 tableau.

1.1.5 Éditeur

a ● Dans la plupart des cas, l'éditeur est indiqué sur la page de titre. On peut le trouver aussi au verso, près du copyright ou du numéro ISBN.

b ● Faute de mention claire d'éditeur, indiquer s.n. (sans nom).

c ● Pour un ouvrage ancien, imprimeur ou libraire peuvent être considérés comme éditeur.

d ● Ne pas confondre l'éditeur commercial avec une collectivité-auteur ou avec un organisme ayant aidé la publication (financier, collectivité territoriale...). Ceux-ci n'ont pas à figurer dans la référence bibliographique à moins qu'ils ne soient explicitement auteur (cf. 1.1.1c) ou éditeur (cf. 1.1.5a).

e ● Si plusieurs éditeurs, cf. 1.2 tableau et l'exemple de 2.3e.

1.1.6 Année d'édition

a ● L'année d'édition figure généralement en page de titre ; sinon on lui substitue prioritairement la date de copyright, sinon la date d'impression.

b ● Si aucune date n'est mentionnée, indiquer s.d. (sans date).

N.B. : pour les colloques ou les expositions, ne pas confondre date de publication et date à laquelle se sont tenues ces manifestations (cf. 1.3b et 1.4b).

1.1.7 Collection

a ● Une collection est un ensemble de volumes paraissant successivement, généralement numérotés et à caractère monographique, mais dont la parution ne se fait pas à intervalles réguliers.

N.B. : ne pas confondre collection, périodique, revue et tomaison.

b ● La mention de la collection ne figure pas forcément sur la page de titre, il faut souvent la chercher au verso de celle-ci ou sur la couverture.

c ● Si la collection est numérotée, indiquer obligatoirement le numéro en respectant le type de chiffres employés (romains ou arabes).

POISSON (G.). — *Les Musées de France*. 3^e éd.
rev. Paris : PUF, 1976 (Que sais-je ? ; 447).

d ● Les suppléments à des revues sont à traiter comme des monographies et leurs références bibliographiques se feront comme telle ; l'intitulé de ces suppléments servira d'intitulé de collection.

BALMELLE (C.). — *Province d'Aquitaine, partie méridionale (les pays gascons). Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. IV-2. Paris : CNRS, 1987.
314 p., 103 pl. (Suppl. à *Gallia* ; X).

N.B. : ne pas confondre supplément d'une revue et numéro spécial ou hors-série (cf. 1.1.9b).

1.1.8 Importance matérielle

Cet élément, que l'on appelle aussi collation, n'a pas à être systématique mais pertinent. Si l'ouvrage à référencer comprend plus d'un volume, il faut en indiquer le nombre (par défaut, on comprendra qu'il n'y a qu'un volume). Le nombre de pages doit aussi figurer, accompagné de précision sur l'illustration : 150 p. : ill. (l'ouvrage est en un volume de 150 pages illustrées de figures dans le texte) ; 2 vol. 304 p. : ill., 40 pl. (l'ouvrage est en deux volumes totalisant 304 pages illustrées de figures dans le texte ; il comprend en plus 40 planches). Selon le cas, d'autres précisions peuvent être apportées comme : bibliogr. (bibliographie), index, cart. [carte(s) hors-texte], dépl. [dépliant(s) hors-texte].

Répétons que la collation doit être pertinente, elle ne sert pas à donner systématiquement une description physique et complète de l'ouvrage mais plutôt à informer le lecteur sur le type d'ouvrage qu'il aura à rechercher ; il doit savoir à priori si sous tel titre se cache une plaquette de six pages ou une synthèse de cinq cents pages augmentées de cent cinquante planches...

1.1.9 Notes

a ● Des notes complémentaires peuvent clore la référence comme une cote de bibliothèque (si l'ouvrage est rare) ou,

pour un ouvrage ancien, la mention de réimpression à l'identique; mais si on utilise la réimpression, c'est la mention de l'édition d'origine qui figure en note.

HERMET (F.). — *La Graufesenque (Condatomago)*. Paris : E. Leroux, 1934. 2 vol., 379 p., 126 pl. Réimpr. Marseille : Laffitte-Reprints, 1979.

THOMAS (E.). — *Montpellier : tableau historique et descriptif pour servir de guide à l'étranger...* Nîmes : Lacour, 1988. 344 p. (Rediviva). Reprod. de l'éd. de 1857.

b ● Lorsqu'un ouvrage est un numéro spécial hors-série d'une revue (numéro exceptionnel qui ne s'insère pas dans la numérotation de la revue), sans appartenir à une

collection de suppléments, on mentionne cette qualité en note (pour un numéro spécial s'insérant dans la numérotation d'une revue cf. 2.3e).

LEYMARIOS (C.), BERTHELOT (J.), LORAIN (J.-M.), DESPRIÉE (J.). — *L'Archéologie de la vallée du Loir vendômois et l'apport de la photographie aérienne*. Blois : SASLV, 1984. 167 p. : ill. N° spécial du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*.

c ● Pour une source publiée, indiquer en note si l'édition est bilingue ou dans la langue d'origine (« en latin ») (cf. 1.5 exemple).

1.2 Rédaction de la référence : forme, ponctuation

Cf. aussi annexe 1, n° 1.

Éléments (cas maximaliste)	Ponctuation après l'élément	Typographie, complément sur la ponctuation, notes
Auteur(s)		Nom en majuscules; initiale du prénom suivi d'un point ponctuation complète pour un prénom composé (ex. : J.-P.) ¹
Nom (initiale du prénom)		
Nom (initiale du prénom)	,	
Nom (initiale du prénom)	. —	Point/espace/tiret long/espace
Titre	:	Italiques. Initiale de l'article et du premier mot significatif en majuscules ²
Sous-titre	.	Italiques
Mention d'édition	.	
Lieu d'édition	:	
Éditeur	;	
Lieu d'édition	:	(Si plusieurs éd.)
Éditeur	,	(Si plusieurs éd.)
Année d'édition	.	Si plusieurs années, tiret séparateur
Importance matérielle		
Collection	(;)	Collection et n° dans la collection entre parenthèses
Notes	.	

NOTES

¹ Il arrive souvent dans des ouvrages anciens qu'un prénom ne figure pas et que le nom soit précédé de la fonction; ex. : « Abbé Vinas »; dans ce cas seulement la mention de la fonction, du titre (professeur, président, saint...) figurera dans la référence bibliographique : VINAS (abbé). — ... : mais il est préférable de restituer le prénom quand c'est possible : VINAS [L.]. — ...

² La majuscule au mot significatif signale le mot qui servira au classement. *Remarque* : les prépositions placées en tête de titre sont prises en compte dans un classement; *De l'archéologie* est classé à la lettre D et *archéologie* ne prend donc pas de majuscule.

Ponctuation des éléments (cf. aussi annexe 1)

- Point/espace/tiret long/espace (. —) : séparateur entre l'élément auteur et l'élément titre;
- point (.) : séparateur d'élément;
- égale (=) : sépare le titre de sa traduction pour un titre bilingue;
- point-virgule (;) : rupture au sein d'un élément; séparateur entre collection et numéro dans la collection;
- virgule (,) : continuité au sein d'un élément;
- parenthèses (()) : contiennent la collection;
- crochets ([]) : contiennent un complément d'information ne figurant pas sur l'ouvrage, mais restitué par le bibliographe pour une meilleure compréhension de la référence (cf. note 2 et 1.1.2d exemple).

1.3 Référence bibliographique d'un colloque

Cf. annexe 1, n° 5; pour les colloques sans titre, cf. 1.1.2e.

a ● Les éléments propres à l'organisation d'un colloque s'intercalent entre les éléments titre-sous-titre et mention d'édition ou lieu d'édition par défaut; ils sont ponctués par des virgules.

b ● Localité, lieu, date (sauf exception l'année suffit) du colloque doivent figurer selon les renseignements portés sur la page de titre.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *Les Routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine* : colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985. Paris : CTHS, 1985. 522 p. (Colloques du CTHS; 1).

Voir aussi 1.6.3b, troisième exemple.

1.4 Référence bibliographique d'un catalogue

Cf. annexe 1, n° 7.

a ● Les éléments propres à l'organisation d'une exposition s'intercalent entre les éléments titre-sous-titre et mention d'édition ou lieu d'édition par défaut; ils sont ponctués par des virgules.

b ● Localité, lieu, date (sauf exception l'année suffit) de l'exposition doivent figurer selon les renseignements portés sur la page de titre. Si le titre de l'exposition est différent du titre du catalogue, indiquer le titre de l'exposition entre le mot « exposition » et la mention de la localité.

Trésors d'orfèvrerie gallo-romains : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine, 1989. Paris : RMN, 1989. 302 p. : ill.

Remarque : l'exposition était itinérante, localités et lieux de l'exposition successifs sont séparés par des tirets.

1.5 Référence bibliographique d'une source publiée

Il est indispensable de faire figurer comme auteur l'éditeur scientifique et/ou le traducteur du texte en faisant suivre son prénom de la mention « éd. » ou « trad. » (cf. aussi 1.1.9c).

SIDOINE APOLLINAIRE, LOYEN (A.) éd. — *Sidoine Apollinaire*, t. I-III. Paris : Les Belles Lettres, 1960-1970. 3 vol. (Universités de France). Ed. bilingue.

LE GALL (J.) éd., SAINT-DENIS (E. de) éd., WEIL (R.) éd., MARILIER (J.) éd. — *Alésia : textes littéraires antiques, textes médiévaux*. 2^e éd. rev. et corr. Paris : Les Belles Lettres, 1980. 177 p. (Publications de l'Université de Dijon; XLV). Ed. bilingue.

Remarques : dans le premier exemple, le titre de l'ouvrage est assimilé au nom de l'auteur. Dans le deuxième exemple, les auteurs anciens ne figurent pas sur la page de titre.

1.6 Référence bibliographique d'une tomaison

1.6.1 Définitions

a ● Tomaison : lorsqu'une œuvre se compose de plusieurs ouvrages numérotés mais gardant le même titre, on parle de tomaison; l'ensemble a généralement un même auteur(s).

b ● Tome : ouvrage numéroté appartenant à une tomaison; un tome peut avoir un titre et un auteur(s) propres, différents du titre et de l'auteur(s) de la tomaison; un tome peut être composé de plusieurs volumes : si ceux-ci ont une numérotation subordonnée à celle de la tomaison, on parle de sous-tomaison.

1.6.2 Référence bibliographique de l'ensemble d'une tomaison

Cf. annexe 1, n° 3.

a ● Auteur : on ne retient que l'auteur(s) responsable de la tomaison (il est souvent « dir. » ou « éd. »).

b ● Titre/sous-titre : on ne retient que titre et sous-titre de l'ensemble de la tomaison.

c ● Mention d'édition : n'indiquer cet élément que dans le cas où il reste cohérent sur l'ensemble.

d ● Numérotation des tomes : à faire figurer entre le titre ou, le cas échéant, la mention d'édition, et le lieu de publication sous la forme « t. I-N ». Respecter le type de numérotation employé sur l'ouvrage (arabe ou romain; si la numérotation est exprimée par un adjectif numéral ordinal [tome premier] utiliser une numérotation romaine). Ne pas tenir compte de la sous-tomaison.

DUBY (G.) dir. — *Histoire de la France urbaine*, t. 1-5. Paris : Le Seuil, 1980-1985. 5 vol. (L'Univers historique).

Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. I-IV. Paris : CNRS, 1957-1987. 10 vol. (Suppl. à *Gallia*; X).

Remarque : dans le deuxième exemple, il y a 10 volumes pour 4 tomes; c'est l'ensemble qui constitue le X^e supplément de *Gallia*.

1.6.3 Référence bibliographique d'un tome

Cf. annexe 1, n° 4.

a ● Auteur : on ne retient que l'auteur(s) du tome.

b ● Titre/sous-titre : on ne retient que titre et sous-titre du tome suivi du titre et sous-titre de la tomainson puis de la numérotation du tome (t. N) ou sous-tome (t. N-z). Respecter le type de numérotation employé sur l'ouvrage (arabe ou romain ; si la numérotation est exprimée par un adjectif numéral ordinal [tome premier] utiliser une numérotation romaine).

FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (C.), KRUTA (V.). — *La Ville antique des origines au Xe siècle. Histoire de la France urbaine*, t. 1. Paris : Le Seuil, 1980. 600 p. : ill. (L'Univers historique).

BALMELLE (C.). — *Province d'Aquitaine, partie méridionale (les pays gascons). Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. IV-2. Paris : CNRS, 1987. 314 p., 103 pl. (Suppl. à *Gallia* ; X).

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *L'Armée et les affaires militaires. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord* : actes du IV^e colloque international, t. II : 113^e congrès national des sociétés savantes, Strasbourg, 1988. Paris : CTHS, 1991. 560 p. : ill.

Analyse du troisième exemple : le 4^e colloque Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord s'est tenu dans le cadre du 113^e congrès national des sociétés savantes réuni à Strasbourg en 1988. Ses actes sont publiés en deux tomes. La référence bibliographique du tome II comprend : la collectivité-auteur (il n'y a pas sur la page de titre d'éditeur des actes ou de directeur de la publication), le titre propre au tome II, le titre de la tomainson qui est assimilé au titre du colloque, les renseignements propres au colloque, la mention du tome, la mention du congrès auquel était subordonné le colloque, etc.

2 Références bibliographiques des contributions, articles, passages dans une monographie ou un périodique

2.1 Passage dans une simple monographie ou une source publiée

a ● La référence se compose comme celle de l'ensemble de la monographie (cf. 1.1 et 1.2) à l'exception de l'élément « importance matérielle » auquel on substitue l'élément « passage » qui comprend des mentions de pages, figures, planches, chapitres (p. n ; p. n-z ; p. n, z ; fig. n ; pl. n ; chap. n...).

SCHNAPP (A.) dir. — *L'Archéologie aujourd'hui*. Paris : Hachette, 1980, p. 42-89, fig. 35 (Bibliothèque d'archéologie).

b ● Pour une source publiée, il est indispensable de citer la numérotation des chapitres, paragraphes ou vers, ce qui permet d'établir des correspondances d'une traduction ou d'une édition à l'autre.

2.2 Référence bibliographique d'une contribution dans une monographie

Cf. annexe 1, n° 2.

Ce cas concerne en particulier les monographies dirigées, les colloques et les catalogues d'exposition. Pour un numéro spécial d'une revue, cf. 2.3e.

a ● Auteur(s), titre-sous-titre de la contribution sont suivis de l'expression *In* : puis de la référence de la monographie hôte ; l'élément passage est indispensable.

b ● La référence d'une préface ou d'un chapitre similaire, écrit par un auteur autre que celui de la monographie, est assimilable à une contribution. Le titre devient alors « Préface », « Présentation », ou « Chronique »...

VERNHEIT (A.). — Présentation générale. *In* : BÉMONT (C.) dir., JACOB (J.-P.) dir. — *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris : MSH, 1986, p. 33-34 (DAF ; 6).

GOUDINEAU (C.). — Les Villes de la paix romaine. *In* : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (C.), KRUTA (V.). — *La Ville antique des origines au IX^e siècle. Histoire de la France urbaine*, t. 1. Paris : Le Seuil, 1980, p. 237-398 (L'Univers historique).

PAINTER (K.). — 75. Coupe à collerette. *In* : *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine 1989. Paris : RMN, 1989, p. 128.

Remarque : dans le troisième exemple, c'est le numéro et l'intitulé d'une notice de catalogue d'exposition qui sont assimilés à un titre de contribution.

c ● De même, on assimilera à une contribution une discussion rapportée dans les actes d'un colloque suite à une communication. Les auteurs des propos échangés seront alors assimilés aux auteurs d'une contribution intitulé « Discussion ».

FÉVRIER (P.-A.), GERARA (C.). — Discussion. *In* : *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* : table ronde de Lyon, 1986. Lyon : DAH Rhône-Alpes, 1987, p. 29 (RAPRRA ; 4).

Contribution dans une monographie : forme, ponctuation

Éléments (cas maximaliste)	Ponctuation après l'élément	Typographie, complément sur la ponctuation, notes
Auteur(s)	. —	Nom en majuscules ; initiale du prénom suivi d'un point ponctuation complète pour un prénom composé (ex. : J.-P.) Point/espace/tiret long/espace
Titre de la contribution	:	Initiale de l'article et du premier mot significatif en majuscules
Sous-titre	.	
<i>In</i>	:	Italiques
Auteur(s) de la monographie hôte	. —	Point/espace/tiret long/espace Capitales pour le nom ; initiale du prénom suivi d'un point ; ponctuation complète pour un prénom composé (ex. : J.-P.)
Titre de la monographie hôte	:	Italiques. Initiale de l'article et du 1 ^{er} mot significatif en capitales
Sous-titre	:	Italiques
Organisation du colloque, de l'expo, n° du tome	.	Selon le cas
Mention d'édition	.	
Lieu d'édition	:	
Éditeur	,	
Année d'édition	,	Si plusieurs années, tiret séparateur
Passage		
Collection	(;).	Collection et n° dans la collection entre parenthèses
Notes	.	

d ● Une notice dans un dictionnaire doit aussi être traitée comme une contribution, quitte à répéter dans certains cas deux fois l'auteur dans la référence bibliographique (un même auteur pour la notice et pour le dictionnaire).

BRÉZILLON (M.). — La Gravette. *In* : BRÉZILLON (M.). — *Dictionnaire de la Préhistoire*. Nouv. éd. Paris : Larousse, 1979, p. 114 (Dictionnaires de l'homme du XX^e siècle).

JOURNOT (F.). — Saint-Pierre-des-Tripiers. *In* : SALCH (C.-L.). — *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Age en France*. Strasbourg : Publitotal, 1979, p. 1078.

2.3 Référence bibliographique d'un article dans un périodique

Cf. annexe 1, n° 9.

a ● Auteur(s), titre/sous-titre de l'article sont suivis de la référence du périodique hôte ; l'élément passage est indispensable.

b ● « Chronique », « Compte rendu », « Informations régionales »... sont assimilables à des titres d'articles.

BRUNEAU (P.). — Editorial. *RAMAGE*, 2, 1983. Paris : PUPS, 1983, p. 3-10.

c ● La périodicité (numérotation, tomain, série, fascicule, livraison, année...) doit être complète, telle qu'elle est présentée sur l'ouvrage. La série peut être abrégée : « n.s. » pour « nouvelle série », « 2^e s. » pour « deuxième série ».

PROVOST (M.). — Découverte d'une tour de l'enceinte gallo-romaine d'Angers (Maine-et-Loire). *Revue archéologique du centre de la France*, t. 13, fasc. 1-2, fasc. trim. 49-50, janv.-juin 1974. Vichy : RACF, 1974, p. 57-58.

d ● L'année d'édition est souvent différente de l'année du volume.

MORIZOT (P.). — Inscriptions de la *Respublica vahartanensium*. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Afrique du Nord*, n.s., 22, 1987-1989. Paris : CTHS, 1992, p. 83-114.

GUIRAUD (H.). — Les Bagues d'époque romaine du trésor de Boistray (Rhône). *Gallia*, t. 39, 1981, fasc. 2. Paris : CNRS, 1982, p. 219-234.

N.B. : il est recommandé de faire figurer l'éditeur du périodique.

e ● Le numéro spécial d'un périodique, différent d'un numéro hors-série (cf. 1.1.9b), qui s'insère dans la numérotation du périodique, est traité comme une monographie.

DARDÉ (D.) éd., JANON (M.) éd. — *Les Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise : table ronde de*

Contribution dans un périodique : forme, ponctuation

Éléments (cas maximaliste)	Ponctuation après l'élément	Typographie, complément sur la ponctuation, notes
Auteur(s)	.	Nom en majuscules ; initiale du prénom suivi d'un point ; ponctuation complète pour un prénom composé (ex. : J.-P.) Point/espace/tiret long/espace
Titre de la contribution	:	Initiale de l'article et du premier mot significatif en capitales
Sous-titre	.	
Titre du périodique hôte	,	Italiques
Périodicité	.	Tome, n°, fascicule, année... Ponctués par des virgules
Lieu d'édition	:	
Éditeur	,	Facultatif
Année d'édition	,	
Passage	.	
Notes	.	

Nîmes 1987. Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes, n.s., 20, 1989. Nîmes : Ville de Nîmes ; Nîmes : Ecole antique de Nîmes, 1989. 135 p. : ill. (Travaux du Centre Camille-Jullian ; 3).

Remarque : le *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes* est un périodique annuel. En 1989, son numéro était entièrement consacré aux actes d'une table ronde. La page de titre indiquait qu'il s'agissait d'un numéro spécial mais cette « spécialité » était propre au contenu et non à la périodicité. Notons par ailleurs qu'il s'agit d'une coédition et que le volume s'inscrit dans une collection du Centre Camille-Jullian.

La référence bibliographique d'un texte au sein d'un numéro spécial est donc à traiter comme une contribution dans une monographie.

CHRISTOL (M.). — Le Droit latin en Narbonnaise : l'apport de l'épigraphie (en particulier dans la cité de Nîmes). In : DARDÉ (D.) éd., JANON (M.) éd. — *Les Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise* : table ronde de Nîmes 1987. *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, n.s., 20, 1989. Nîmes : Ville de Nîmes ; Nîmes : Ecole antique de Nîmes, 1989, p. 87-100 (Travaux du Centre Camille-Jullian ; 3).

3 Abréviations du type « premier élément-date »

Ces abréviations, classées alphabétiquement, vont constituer les entrées de la bibliographie de référence.

3.1 Les premiers éléments

Ce sont ceux de la référence bibliographique : auteur(s) ou titre pour un ouvrage sans auteur.

a ● Si un ouvrage a un auteur, le premier élément est le nom de famille.

Balut 1983 : BALUT (P.-Y.). — La Méthode et les opérations de l'archéologie : séries et ensembles. *RAMAGE*, 2, 1983. Paris : PUPS, 1983, p. 175-206.

b ● Si un ouvrage a deux auteurs, le premier élément est constitué des deux noms de famille ponctués par une virgule.

Goudineau, Guilaine 1989 : GOUDINEAU (C.) dir., GUILAINE (J.) dir. — *De Lascaux au Grand Louvre : archéologie et histoire en France*. Paris : Errance, 1989. 592 p. : ill.

c ● Si un ouvrage a plus de deux auteurs, le premier élément est le nom de famille du premier auteur, suivi de l'expression *et al.*

Février et al. 1980 : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (C.), KRUTA (V.). — *La Ville antique des origines au IX^e siècle. Histoire de la France urbaine*, t. 1. Paris : Le Seuil, 1980. 600 p. : ill. (L'Univers historique).

d ● Si un ouvrage est l'œuvre d'une collectivité-auteur, le premier élément est le nom de cette collectivité ; il peut toutefois être abrégé.

Comité des travaux 1985 : COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *Les Routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine* : colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier 1985. Paris : CTHS, 1985. 522 p. (Colloques du CTHS ; 1).

e ● Si un ouvrage est sans auteur, le premier élément est constitué par le mot significatif qui sert au classement de la référence ; si ce mot n'est pas assez explicite, ou si un cas d'homonymie est possible, le premier élément peut être

complété par d'autres mots du titre. Ne jamais employer l'expression « anonyme ».

Archéologie France 1989 : *Archéologie de la France : 30 ans de découvertes* : exposition Paris, Grand Palais 1989. Paris : RMN, 1989. 494 p. : ill.

Trésors orfèvrerie 1989 : *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine 1989. Paris : RMN, 1989. 302 p. : ill.

3.2 La date

La date suit le premier élément sans ponctuation.

a ● Si plusieurs ouvrages ont le même premier élément et la même date, on les distingue par des lettres minuscules collées à l'année.

Vernhet 1986a : VERNHET (A.). — Présentation générale. In : BÉMONT (C.) dir., JACOB (J.-P.) dir. — *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris : MSH, 1986, p. 33-34 (DAF; 6).

Vernhet 1986b : VERNHET (A.). — L'Essor des ateliers entre 30 et 120 ap. J.-C. In : BÉMONT (C.) dir., JACOB (J.-P.) dir. — *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris : MSH, 1986, p. 39-43 (DAF; 6).

b ● La date retenue est celle de l'édition.

Guiraud 1982 : GUIRAUD (H.). — Les Bagues d'époque romaine du trésor de Boistray (Rhône). *Gallia*, t. 39, 1981, fasc. 2. Paris : CNRS, 1982, p. 219-234.

c ● Si l'ouvrage est sans date, on retient l'expression « s.d. » (sans date).

Graff s.d. : GRAFF (Y.). — Meules, molettes d'arkose et objets de schiste d'époque néolithique. *Romana contact*. Braine-L'Alleud, s.d., p. 7-8.

d ● Si la parution d'un ouvrage s'est faite sur plusieurs années, on retient les années extrêmes; c'est l'année initiale qui servira au classement.

Recueil général 1957-1987 : *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. I-IV. Paris : CNRS, 1957-1987. 10 vol. (Suppl. à *Gallia*; X).

e ● Si l'ouvrage est sous-pressé ou prévu, on retient l'expression « à paraître ».

Bellan à paraître : BELLAN (G.). — La Référence bibliographique en archéologie. *Cahiers de bibliographie*. A paraître.

3.3 Utilisation des abréviations « premier élément-date » dans un texte

a ● Ces abréviations, mises entre parenthèses, peuvent être utilisées dans un texte ou dans des notes pour remplacer les « cf. », « *ibid.* », « *op. cit.* », etc. Elles peuvent être augmentées de références à des passages et obéissent alors à des règles de ponctuation et d'abréviation :

(premier élément-date : 30) = page 30 ;

(premier élément-date : 30-36) = page 30 à 36 ;

(premier élément-date : 30, 65) = pages 30 et 65 ;

(premier élément-date : 30, fig. 3) = page 30 et figure 3 ;

(premier élément-date : 30-36, fig. 3, pl. XV) = page 30 à 36 et figure 3 et planche XV ;

(premier élément-date : 30; premier élément-date : 80, fig. 6) = page 30 d'un premier ouvrage et page 80 et figure 6 d'un deuxième ouvrage.

b ● Si le premier élément est donné au fil du texte, seule l'année suit entre parenthèses, avec, le cas échéant, des références aux passages :

« Elle avait fait l'objet de courtes notes par A. Leroi-Gourhan (1971 : 299). »

4 Constitution de la bibliographie

Les abréviations (premier élément-date), classées alphabétiquement, vont constituer les entrées de la bibliographie de référence. Pour le classement de certains noms, cf. annexe 2.

Suivent les références bibliographiques introduites par deux points (:).

S'il y a plusieurs références pour un même auteur, l'ordre est chronologique avec les sans-dates (s.d.) en tête et les à paraître en queue; l'ordre est alphanumérique au sein d'une même année pour un même auteur.

Afin de permettre un cheminement plus facile au sein de la bibliographie, des entrées supplémentaires, thématiques ou aux auteurs secondaires, peuvent s'insérer entre les références bibliographiques.

Exemples

Archéologie France 1989 : *Archéologie de la France : 30 ans de découvertes* : exposition Paris, Grand Palais, 1989. Paris : RMN, 1989. 494 p. : ill.

Balmelle 1987 : BALMELLE (C.). — *Province d'Aquitaine, partie méridionale (les pays gascons). Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. IV-2. Paris : CNRS, 1987. 314 p., 103 pl. (Suppl. à *Gallia*; X).

Balut 1983 : BALUT (P.-Y.). — La Méthode et les opérations de l'archéologie : séries et ensembles. *RAMAGE*, 2, 1983. Paris : PUPS, 1983, p. 175-206.

Brézillon 1979 : BRÉZILLON (M.). — La Gravette. In : BRÉZILLON (M.). — *Dictionnaire de la Préhistoire*. Nouv. éd. Paris : Larousse, 1979, p. 114 (Dictionnaires de l'homme du XX^e siècle).

Bruneau 1983 : BRUNEAU (P.). — Editorial. *RAMAGE*, 2, 1983. Paris : PUPS, 1983, p. 3-10.

Christol 1989 : CHRISTOL (M.). — Le Droit latin en Narbonnaise : l'apport de l'épigraphie (en particulier dans la cité de Nîmes). In : DARDE (D.) éd., JANON (M.) éd. — *Les Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise* : table ronde de Nîmes 1987. *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, n.s., 20, 1989. Nîmes : Ville de Nîmes; Nîmes : Ecole antique de Nîmes, 1989, p. 87-100 (Travaux du Centre Camille-Jullian; 3).

Comité des travaux 1985 : COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *Les Routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine* : colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985. Paris : CTHS, 1985. 522 p. (Colloques du CTHS; 1).

Comité des travaux 1991 : COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *L'Armée et les affaires militaires. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord* : actes du IV^e colloque international, t. II : 113^e congrès national des sociétés savantes, Strasbourg, 1988. Paris : CTHS, 1991. 560 p. : ill.

De Meulemeester 1981 : DE MEULEMEESTER (J.). — *Circulaire vormen in het vlaamse kustgebied = Formes circulaires de la région maritime flamande*. *Archaeologia Belgica*, 234. Bruxelles : s.n., 1981. 84 p., dépl.

Duby 1980-1985 : DUBY (G.) dir. — *Histoire de la France urbaine*, t. 1-5. Paris : Le Seuil, 1980-1985. 5 vol. (L'Univers historique).

Février 1990 : FÉVRIER (P.-A.). — *Approches du Maghreb romain : pouvoirs, différences et conflits*. Aix-en-Provence : Edisud, 1990. 2 vol. 444 p., pl.

Février et al. 1980 : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (C.), KRUTA (V.). — *La Ville antique des origines au IX^e siècle. Histoire de la France urbaine*, t. 1. Paris : Le Seuil, 1980. 600 p. : ill. (L'Univers historique).

Février, Gerara 1987 : FÉVRIER (P.-A.), GERARA (C.). — Discussion. In : *Nécropoles à incinération du Haut-*

Empire : table ronde de Lyon, 1986. Lyon : DAH Rhône-Alpes, 1987, p. 29 (RAPRRA; 4).

Goudineau 1980 : GOUDINEAU (C.). — Les Villes de la paix romaine. In : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (C.), KRUTA (V.). — *La Ville antique des origines au IX^e siècle. Histoire de la France urbaine*, t. 1. Paris : Le Seuil, 1980, p. 237-398 (L'Univers historique).

Goudineau, Guilaine 1989 : GOUDINEAU (C.) dir., GUILAINE (J.) dir. — *De Lascaux au Grand-Louvre : archéologie et histoire en France*. Paris : Errance, 1989. 592 p. : ill.

Graff s.d. : GRAFF (Y.). — Meules, molettes d'arkose et objets de schiste d'époque néolithique. *Romana contact*. Braine-L'Alleud, s.d., p. 7-8.

Guiraud 1982 : GUIRAUD (H.). — Les Bagues d'époque romaine du trésor de Boistray (Rhône). *Gallia*, t. 39, 1981, fasc. 2. Paris : CNRS, 1982, p. 219-234.

Hermet 1934 : HERMET (F.). — *La Graufesenque (Condatomago)*. Paris : E. Leroux, 1934. 2 vol. 379 p., 126 pl. Réimpr. Marseille : Laffitte-Reprints, 1979.

Journot 1979 : JOURNOT (F.). — Saint-Pierre-des-Tripiers. In : SALCH (C.-L.). — *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Age en France*. Strasbourg : Publitotal, 1979, p. 1078.

Le Gall et al. 1980 : LE GALL (J.) éd., SAINT-DENIS (E. de) éd., WEIL (R.) éd., MARILIER (J.) éd. — *Alésia : textes littéraires antiques, textes médiévaux*. 2^e éd. rev. et corr. Paris : Les Belles lettres, 1980. 177 p. (Publications de l'Université de Dijon; XLV). Ed. bilingue.

Leymarios et al. 1984 : LEYMARIOS (C.), BERTHELOT (J.), LORAIN (J.-M.), DESPRIÉE (J.). — *L'Archéologie de la vallée du Loir vendômois et l'apport de la photographie aérienne*. Blois : SASLV, 1984. 135 p. : ill. N^o spécial du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*.

Painter 1989 : PAINTER (K.). — 75. Coupe à collerette. In : *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine 1989. Paris : RMN, 1989, p. 128.

Ponsich 1985 : PONSICH (P.). — Les Voies antiques du Roussillon et de la Cerdagne. In : COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *Les Routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine* : colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985. Paris : CTHS, 1985, p. 91-106 (Colloques du CTHS; 1).

Pracowni 1988 : PRACOWNI KONSERWACJI ZABYTKOW. — *Badania archeologiczne* [Recherches archéologiques]. Varsovie : Wydawnictwa PKZ, 1988. 391 p. : ill. (Studia i materialy) [Études et matériels].

Provost 1974 : PROVOST (M.). — Découverte d'une tour de l'enceinte gallo-romaine d'Angers (Maine-et-Loire). *Revue archéologique du centre de la France*, t. 13,

fasc. 1-2, fasc. trim. 49-50, janv.-juin 1974. Vichy : RACF, 1974, p. 57-58.

Recueil général 1957-1987 : *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. I-IV. Paris : CNRS, 1957-1987. 10 vol. (Suppl. à *Gallia* ; X).

Sidoine Apollinaire, Loyen 1960-1970 : SIDOINE APOLLINAIRE, LOYEN (A.) éd. — *Sidoine Apollinaire*, t. I-III. Paris : Les Belles Lettres, 1960-1970. 3 vol. (Universités de France). Ed. bilingue.

Sidoine Apollinaire, Loyen 1970 : SIDOINE APOLLINAIRE, LOYEN (A.) éd. — *Lettres (livres VI-IX). Sidoine Apollinaire*, t. III. Paris : Les Belles Lettres, 1970. 260 p. (Universités de France). Ed. bilingue.

Trésors orfèvrerie 1989 : *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine 1989. Paris : RMN, 1989. 302 p. : ill.

Vernhet 1986a : VERNHET (A.). — Présentation générale. In : BÉMONT (C.) dir., JACOB (J.-P.) dir. — *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris : MSH, 1986, p. 33-34 (DAF ; 6).

Vernhet 1986b : VERNHET (A.). — L'Essor des ateliers entre 30 et 120 ap. J.-C. In : BÉMONT (C.) dir., JACOB (J.-P.) dir. — *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris : MSH, 1986, p. 39-43 (DAF ; 6).

Annexe 1

Aide-mémoire

1 – Monographie

Premier élément-date : AUTEUR(S). — *Titre* : sous-titre. Mention d'édition. Lieu : Editeur, année de publication. Importance matérielle (Collection ; n°). Notes.

2 – Contribution dans une monographie

Premier élément-date : AUTEUR(S) CONTRIBUTION. — *Titre* contribution : sous-titre contribution. In : AUTEUR(S) MONOGRAPHIE HÔTE. — *Titre monographie hôte* : sous-titre monographie hôte. Mention d'édition. Lieu : éditeur, année de publication, passage (collection ; n°). Notes.

3 – Totalité d'une tomaison

Premier élément-date : AUTEUR(S) COMMUN(S) A LA TOMAISON. — *Titre de l'ensemble de la tomaison* : sous-titre de l'ensemble de la tomaison, t. I-N. Lieu : éditeur, année(s) de publication. Importance matérielle (Collection ; n°). Notes.

4 – Tome particulier

Premier élément-date : AUTEUR(S) du tome. — *Titre du tome*. *Titre de la tomaison*, t. X-n. Lieu : éditeur, année de publication. Importance matérielle (Collection ; n°). Notes.

5 – Colloque

Premier élément-date : AUTEUR(S) DIRECTEUR(S) OU EDITEUR(S) DU COLLOQUE. — *Titre des actes* : sous-titre des actes : n° et/ou nom du colloque, lieu, date du colloque. Lieu : éditeur, année de publication des actes. Importance matérielle (Collection ; n°). Notes.

6 – Contribution dans un colloque

Premier élément-date : AUTEUR(S) CONTRIBUTION. — *Titre* contribution : sous-titre contribution. In : AUTEUR(S) DIRECTEUR (S) OU EDITEUR (S) DU COLLOQUE. — *Titre des actes* : sous-titre des actes : n° et/ou nom du colloque, lieu, date du colloque. Lieu : éditeur, année de publication des actes, passage (Collection ; n°).

7 – Catalogue d'exposition

Premier élément-date : AUTEUR(S) DIRECTEUR(S) DU CATALOGUE. — *Titre du catalogue* : sous-titre du catalogue : lieu, date de l'exposition. Lieu : éditeur, année de publication du catalogue. Importance matérielle. Notes.

8 – Contribution dans un catalogue d'exposition

Premier élément-date : AUTEUR(S) CONTRIBUTION. — *Titre* contribution : sous-titre contribution. In : AUTEUR(S) DIRECTEUR(S) DU CATALOGUE. — *Titre* : sous-titre du catalogue : lieu, date d'exposition. Lieu : éditeur, année de publication du catalogue, passage. Notes.

9 – Article dans un périodique

Premier élément-date : AUTEUR(S). — *Titre* article : sous-titre article. *Titre périodique*, série, fasc., n°..., année du volume. Lieu : éditeur, année de publication, passage. Notes.

Annexe 2

Classement des noms de famille composés ou à préfixe, particule, article et préposition

Avec ou sans trait d'union, le classement d'un nom composé se fait au premier élément (à l'exception de certains noms portugais).

LE ROY LADURIE (E.); PEREZ DE URBEL (F.-J.);
BARRAL I ALTET (X.); MÉRY DE BELLEGARDE (C.);
CLAVEL-LÉVEQUE (M.)...

Le mot de liaison (préfixe, particule...) entre le nom et le prénom peut être maintenu devant le nom ou rejeté derrière le prénom selon la nationalité de l'auteur.

LABRIFFE (P.-A. de); la particule est rejetée (Français).

BAYLE DES HERMENS (R. de); le nom est composé et donc classé au premier élément mais la particule est rejetée (Français).

DE NAVARRO (J.M.); la particule est maintenue (Anglais).

DE MEULEMEESTER (J.); la particule est maintenue (Belge).

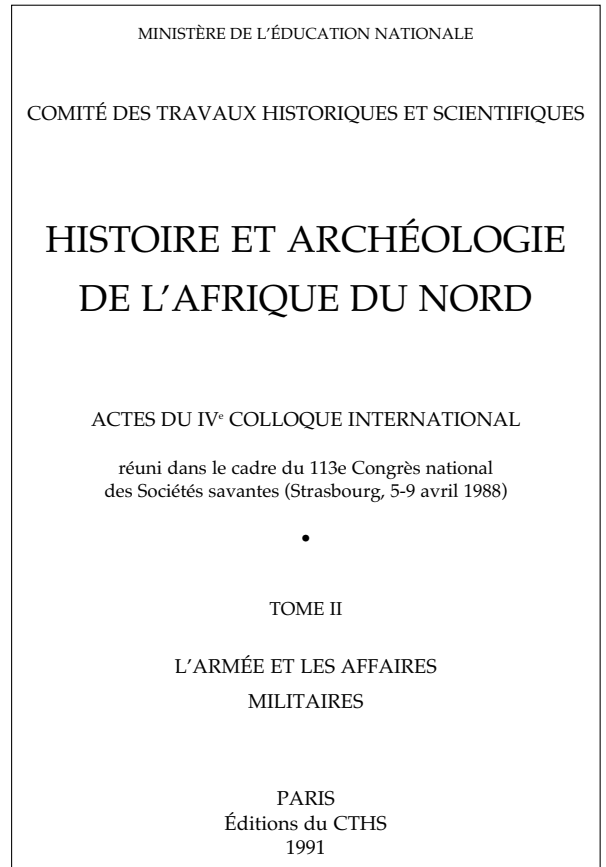
Maintien ou rejet du préfixe selon la nationalité

Préfixes	Maintenus devant le nom : nationalités	Rejetés derrière le prénom : nationalités
AM	Allemand	
AUS'M	Allemand	
D' & DE	Anglais-Américain-Belge-Italien	
d' & de		Espagnol-Français
DA	Italien	
del, de las, de les, de los		Espagnol
DELLA	Italien	
DEN	Belge	
DES	Français	
DI	Italien	
DU	Français	
IM	Allemand	
L', LA, LE, LES	Anglais-Américain-Belge-Français-Italien	
l', la, las, le, les, los		Espagnol
LO	Italien	
MAC, Mc	Anglais-Américain	
O'	Anglais-Américain	
T, T', TEN	Belge	
VAN, VAN DE, VAN DEN, VEAN DER	Belge	
VOM	Allemand	
von, von der		Allemand
zu		Allemand
ZUM, ZUR	Allemand	

Annexe 3

Page de titre et rédaction
de la référence : quelques exemples

Comité des travaux 1991 : COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. — *L'Armée et les affaires militaires. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord* : actes du IV^e colloque international, t. II : 113^e congrès national des sociétés savantes, Strasbourg, 1988. Paris : CTHS, 1991. 560 p. : ill.

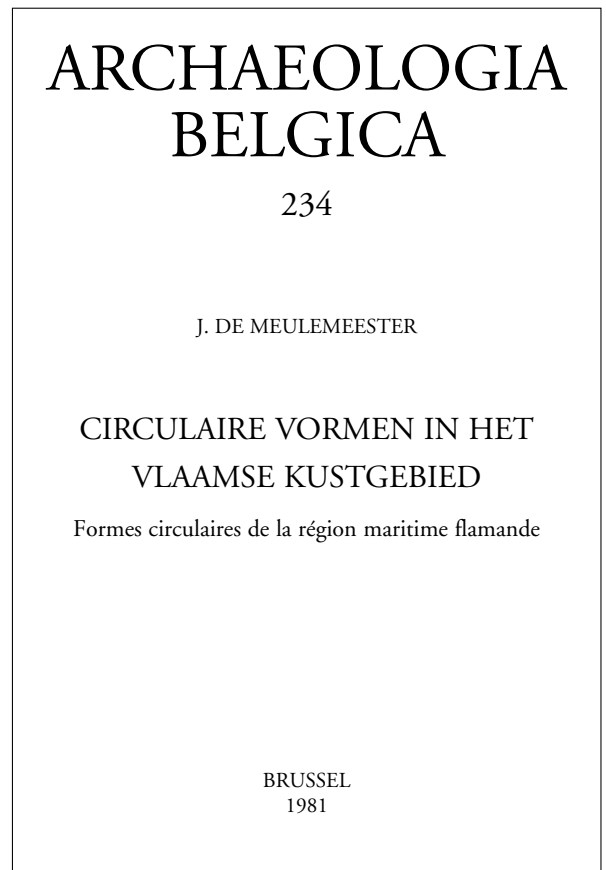
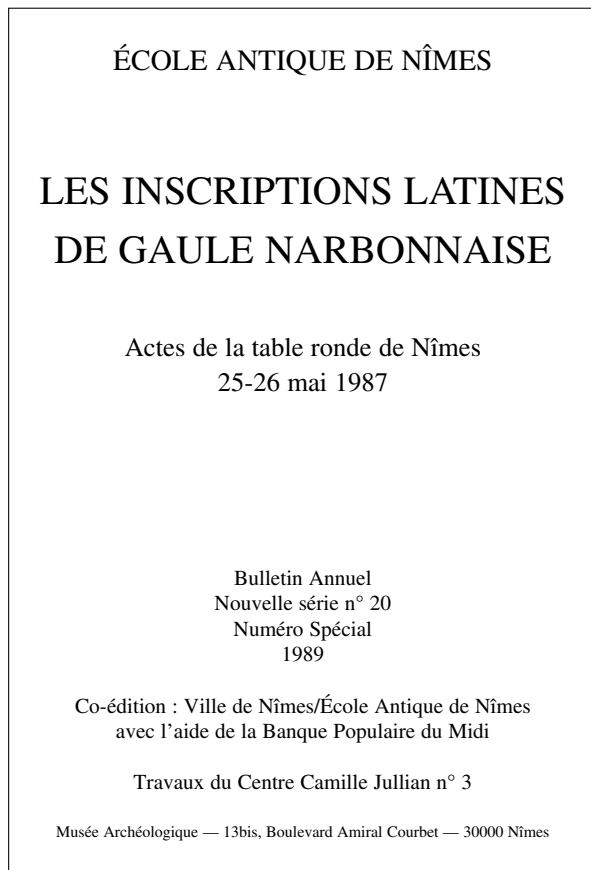


Utilisation de la page de titre

- L'auteur est clairement identifiable (tête de page, typographie) : c'est une collectivité subordonnée à un ministère (donc ne figurant pas dans la référence);
- il s'agit d'une tomaison et sa hiérarchie est rendue par la mise en page et la typographie : le titre du tome suit la mention « TOME II », sous le titre de la tomaison et des mentions propres au colloque et au congrès qui ont été l'occasion de constituer ces actes;
- lieu et date du colloque ont été abrégés;
- « t. II » s'intercale entre mention du colloque et mention du congrès dans la référence car il s'agit bien du deuxième volume de *Histoire et archéologie...* et non pas du tome II du 113^e congrès;
- le nom de l'éditeur est abrégé.

Dardé, Janon 1989 : DARDÉ (D.) éd., JANON (M.) éd. — *Les Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise* : table ronde de Nîmes 1987. *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, n.s., 20, 1989. Nîmes : Ville de Nîmes ; Nîmes : Ecole antique de Nîmes, 1989. 135 p. : ill. (Travaux du Centre Camille-Jullian ; 3).

De Meulemeester 1981 : DE MEULEMEESTER (J.). — *Circulaire vormen in het vlaamse kustgebied = Formes circulaires de la région maritime flamande*. *Archaeologia Belgica*, 234. Bruxelles : s.n., 1981. 84 p., dépl.



Utilisation de la page de titre

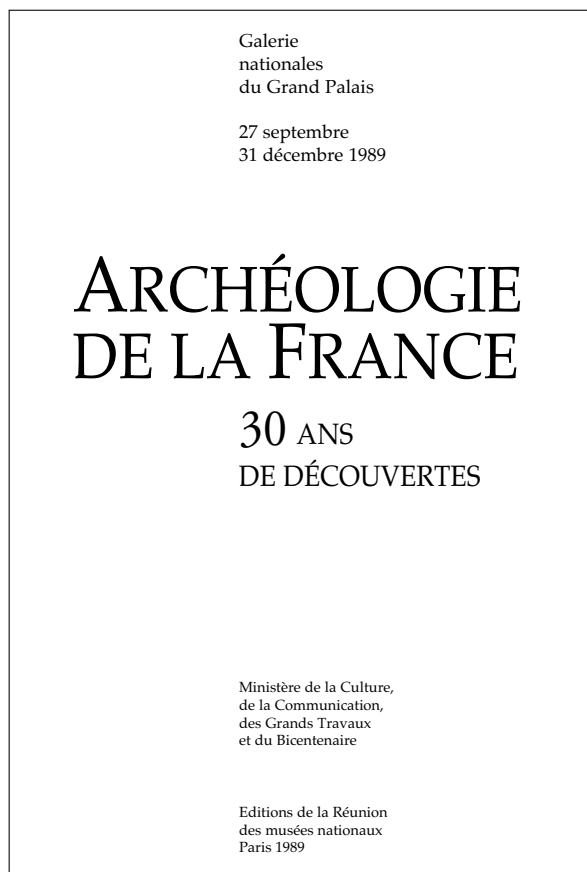
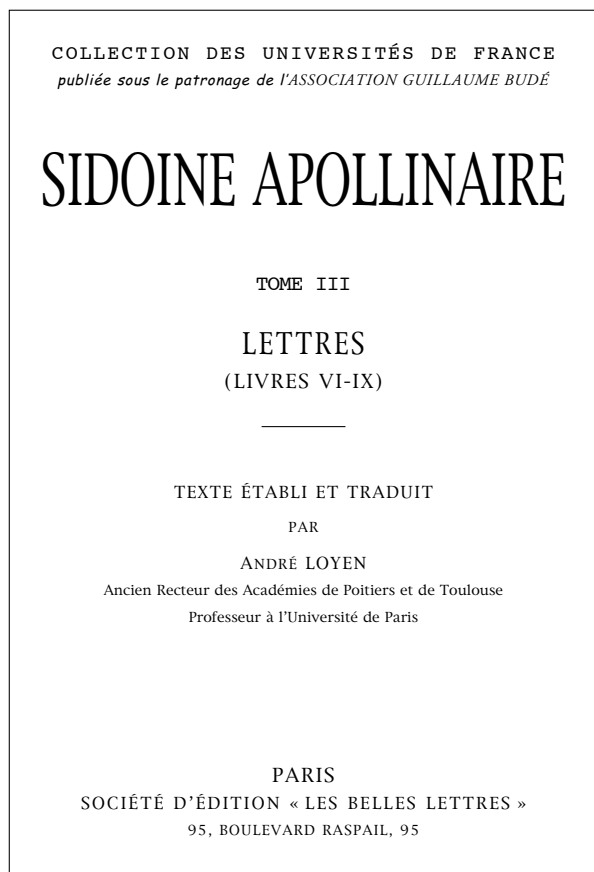
- Titre clairement indiqué ;
- mention de la table ronde abrégée dans la référence ;
- coédition et collection mentionnées ;
- bien que ne figurant pas sur la page de titre, les éditeurs intellectuels des actes (qui sont mentionnés sur la page de faux-titre) sont présents dans la référence ;
- l'intitulé du périodique n'est pas significatif (« Bulletin annuel ») ; dans la référence il est décliné avec le nom de l'organisme dont il dépend (Ecole antique de Nîmes) ;
- bien que qualifié de « numéro spécial », ce fascicule constitue le numéro annuel normal du périodique (sa « spécialité » est propre au contenu), cette qualification ne figure donc pas dans la référence.

Utilisation de la page de titre

- L'auteur est belge donc pas de rejet de la particule derrière le prénom ;
- trois titres présents : titre du volume en flamand, titre du volume en français, titre du périodique accueillant la monographie ;
- pas de mention d'éditeur.

Sidoine Apollinaire, Loyen 1970 : SIDOINE APOLLINAIRE, LOYEN (A.) éd. — *Lettres (livres VI-IX). Sidoine Apollinaire*, t. III. Paris : Les Belles Lettres, 1970. 260 p. (Universités de France). Ed. bilingue.

Archéologie France 1989 : *Archéologie de la France : 30 ans de découvertes* : exposition Paris, Grand Palais, 1989. Paris : RMN, 1989. 494 p. : ill.



Utilisation de la page de titre

- Ambiguïté sur le titre de la tomain : Sidoine Apollinaire est l'auteur des lettres publiées dans le tome, mais son nom est utilisé aussi comme titre de la tomain (sous-entendu « œuvres de »). Dans la référence « Sidoine Apollinaire » apparaît donc en auteur et en titre ;
- A. Loyen, qui a établi et traduit le texte latin, est mentionné au même niveau que l'auteur ancien et qualifié d'éditeur intellectuel dans la référence ;
- intitulés d'éditeur et de la collection sont abrégés.
- *Précisions rapportées dans la référence* : « Ed. bilingue » indique que le texte latin et la traduction sont publiés dans l'ouvrage.

Utilisation de la page de titre

- Pas de mention claire pour l'auteur(s) responsable(s) du catalogue en particulier : les pages qui suivent concernent les responsables de l'exposition dans son ensemble (commissariat) ;
- titre et sous-titre sont clairement identifiables par la typographie ;
- lieu et date de l'exposition ont été abrégés ;
- le nom de l'éditeur est abrégé en RMN ;
- *Précisions rapportées dans la référence* : « exposition » indique qu'il s'agit d'un catalogue.

Annexe 4

Références bibliographiques et abréviations des sources publiées

1 – Cas général

Se reporter au § 1.5 qui recommande de mettre sur le même plan auteur ancien et éditeur intellectuel.

2 – Corpus de références

Lorsque le texte a été publié dans des corpus de références pour lesquels des abréviations sont admises et comprises par la plupart des chercheurs, l'auteur ancien seul peut suffire.

THÉODULPHE. — *Capitula ad presbytero parochiae suae*. PL, t. 105, cap. IX, col. 194.

Abréviation à utiliser pour les appels : l'auteur ancien : **Théodulphe** (pas d'année dans l'abréviation).

Si l'auteur ancien n'est pas connu, s'efforcer de faire figurer l'éditeur du texte dans la référence, car au sein d'un même corpus, plusieurs éditions d'un même texte peuvent exister.

KRUSCH (B.) éd. — *Vita Philiberti*. MGH, SRM, t. V.

Abréviation à utiliser pour les appels, mots significatifs du titre du texte : ici *Vita Philiberti* (pas d'année dans l'abréviation).

3 – Référence à un corpus épigraphique

Pour l'usage des abréviations et les références bibliographiques à ces corpus, on se référera à Bérard et al. 1989*.

Exemple d'appel pour le *CIL* (*Corpus inscriptionum latinorum, consilio et auctoritate...*) :

CIL XIII : 1036 (appel relatif à l'inscription de l'arc de *Germanicus* numérotée 1036).

La référence développée restera « légère » :

CIL XIII : *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, t. I-VI. *CIL*, t. XIII, 1899-1933. 9 vol.

* BÉRARD (F.), FEISSEL (D.), PETITMENGIN (P.), SÉVE (M.). — *Guide de l'épigraphiste : bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, 2^e éd. Paris : Presses ENS, 1989. 354 p. (Bibl. ENS, guides et inventaires bibliographiques ; II).

Documents d'archéologie française
Éditions de la Maison des sciences de l'Homme/Paris

Secrétariat d'édition

4, rue d'Aboukir
75002 Paris
Tél. 01 40 15 77 19
Télécopie 01 40 15 77 00
archeo.daf@culture.fr

Série Archéologie préventive :
AFAN
7, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél. 01 40 08 80 00
Télécopie 01 43 87 18 43